

REGLEMENT TT 1/8 Electrique

SOMMAIRE

1. INSCRIPTION EN COURSE	2
1.1. COURSES DE LIGUE	2
1.2. INSCRIPTIONS	2
2. OBLIGATIONS	2
3. LICENCE ET DROIT D'ENGAGEMENT	2
4. SPECIFICATIONS TECHNIQUES	2
4.1. CARROSSERIE	2
4.2. DIMENSIONS	2
4.3. AILERON :	2
4.4. ANTENNE	3
4.5. PARE-CHOC	3
4.6. PNEUS ET ROUES	3
4.7. SECURITE : FREIN	3
4.8. ASSISTANCE ELECTRONIQUE	3
4.9. EMETTEUR	3
4.10. SPECIFICATIONS GENERALES	3
4.10.1. LES CATEGORIES	3
4.10.1.1. TT 1/8 ^E ELECTRIQUE	3
4.10.1.2. TRUGGY 1/8 ^E ELECTRIQUE	3
4.10.2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET CHASSIS	3
4.10.2.1. LES MOTEURS	3
4.10.2.2. LES ACCUMULATEURS	3
5. CHAMPIONNATS	3
CHAMPIONNAT DE LIGUE	4
5.1. CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CHALLENGE NATIONAL	4
5.2. COUPE DE FRANCE / COUPE DES LIGUES :	4
6. CIRCUITS-INFRASTRUCTURES	4
6.1. LES CIRCUITS TT 1/8 ^{EME}	4
6.2. INFRASTRUCTURES	4
6.3. ORGANISATION DES STANDS (EN CAS DE COURSES TH/EL)	4
6.4. COMPTAGE	4
7. DEROULEMENT DES COURSES	4
7.1. MANCHES NATIONALES	4
7.1.1. GENERALITES	4
7.1.2. DEROULEMENT DES COURSES	5
7.1.2.1. LE TIMING	5
7.1.2.2. LES ESSAIS	5
7.1.2.3. CONTROLE TECHNIQUE	5
7.1.2.4. LES QUALIFICATIONS	5
7.1.2.5. PROCEDURE DE DEPART	5
7.2. CHAMPIONNAT DE LIGUE OPEN/PROMO	6
8. CLASSEMENTS ET VALEURS	7
8.1. CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE	7
8.2. CLASSEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE	7
8.3. CALCUL DES VALEURS	7
9. CALENDRIER NATIONAL/INTERNATIONAL	7

REGLEMENT TT 1/8 Electrique

1. INSCRIPTION EN COURSE

1.1. COURSES DE LIGUE

Open/Promo 4x4 et 4x2 (Classement séparé en fin de journée pour les Open et les Promo).

1.2. INSCRIPTIONS

En course de ligue, il est possible d'organiser des championnats groupés 1/8ème thermique et électrique.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre autorisé, priorité est donnée à la première discipline inscrite sur le calendrier des ligues 1/8 tt

Ex : O/P TH N° Club/Sigle club : priorité au thermique, les pilotes électriques sont mis en liste d'attente

Ex : O/P BL N° Club/Sigle club : priorité à l'électrique, les pilotes thermiques sont mis en liste d'attente

(En cas de double inscription d'un pilote, l'inscription retenue est celle priorisée par le club)

Les inscrits en open et/ou promo sont prioritaires par rapport aux inscrits en amicale.

Ensuite priorité est donnée aux pilotes de la ligue, régulièrement inscrits, les derniers inscrits sont refusés, (cachet de la poste faisant foi ou date d'inscription en ligne). Les pilotes sont prévenus du refus de leur inscription par tous moyens (courrier, téléphone, mail)

Les pilotes peuvent s'inscrire dans les catégories 4X4TH et 4X2TH ou 4x4TH et 4x4 (ou 4x2) EL ou 4x2TH et 4x4 (ou 4x2) EL en Championnat de Ligue (open et promo en th) et (open et promo en EL) uniquement suivant les règles ci-dessous :

En fonction des effectifs et au cas par cas, le vice-président fédéral de la discipline peut donner une dérogation à club pour une organisation particulière.

2. OBLIGATIONS

Pour toute course nationale, le poste de directeur de course est obligatoirement tenu par un licencié si possible habilité par la fédération pour l'année en cours (cf liste sur le site <http://www.ffvrc.fr/fr/les-formations/les-formations/496-liste-des-habilitations.html>)

Les pilotes inscrits dans deux catégories/disciplines doivent satisfaire toutes les obligations réglementaires, au même titre que les autres pilotes, (Parc fermé, ramassage, contrôles techniques, régie radio, ramassage, etc...)

Interdiction de s'inscrire dans les deux catégories/discipline si la course comprend plus de sept séries (le pilote doit indiquer sur son inscription sa priorité)

Pas plus de 2 catégories/disciplines par pilote

Présentation des deux autos au contrôle technique,

Aucune dérogation n'est accordée par l'organisateur pour le ramassage sauf exemption décrite dans RG 4.3, l'affectation dans les séries, les remontées, les finales et application stricte du Règlement.

Dans le cas où l'effectif d'une discipline (1/8 TT Th ou 1/8 TT El) serait inférieur ou égal à 7, le club organisateur aura la possibilité d'appliquer le règlement de la plus grosse discipline.

Ex : Course cumulée 1/8 TT Th et El, s'il y a moins de 7 pilotes inscrits en 1/8 TT El, ces pilotes concourront avec les th, avec un règlement 1/8 TT Th. Inversement, s'il y a moins de 7 pilotes inscrits en 1/8 TT Th (toutes catégories confondues), ces 7 pilotes concourront avec les El avec un règlement 1/8 TT El. A l'issue de la course. L'organisation devra fournir un classement séparé.

3. LICENCE ET DROIT D'ENGAGEMENT

Cf : RG 1.1

Inscription dans chacune des catégories avec le droit d'engagement maximum (2 catégories/discipline = 2 droits d'engagement à payer au maximum).

4. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

4.1. CARROSSERIE

Les carrosseries Formules et Sport Prototype sont interdites.

Le **pare-brise** et les **vitres latérales** doivent être transparent ou peint d'une couleur réaliste différente de la voiture (bleu, gris, noir, etc.).

Les ouvertures dans la carrosserie doivent être réduites au minimum, et, sauf pour les carrosseries tubulaires, ne pas dépasser 10 mm autour des éléments suivants : antenne, plots de fixation, pilote. Seuls les emplacements prévus à effet de refroidissement, à proximité du moteur et/ou du variateur, peuvent être découpés (orifices de 10 mm maximum dans une zone de 30 mm x 30 mm, et ce à deux endroits de la carrosserie).

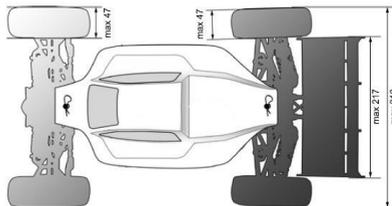
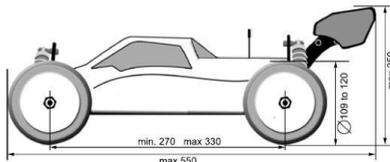
Aucune partie du châssis ne doit dépasser la largeur des roues avant et arrière.

Les plots de fixation de la carrosserie ne doivent pas dépasser de plus de 30 mm de la carrosserie.

L'arceau, s'il existe, doit être placé sous la carrosserie.

Un seul aileron est autorisé à l'arrière du véhicule. Les ailerons avant sont interdits. Aucun apport, autre que l'aileron arrière ne peut être ajouté à la carrosserie. Les carrosseries doivent être réalistes. Toute élévation de la carrosserie à l'avant de la voiture doit être faite de telle sorte que si un pilote était dans la voiture il aurait une parfaite visibilité de la piste.

4.2. DIMENSIONS



Dimensions (quelle que soit sa position)

- Empattement : 270 à 330 mm
- Largeur hors tout max : 310 mm (sur toute la hauteur)
- Hauteur hors tout : 250 mm sauf antenne
- Longueur hors tout : 550 mm

4.3. AILERON :

Un aileron d'une dimension hors-tout maximum de 217 mm en longueur et 85 mm en largeur peut être installé **à l'arrière du véhicule**.

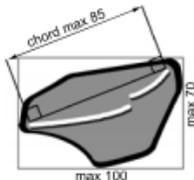
Les ailerons multi plans sont autorisés.

La largeur de 85 mm se mesure entre le bord d'attaque inférieur et le bord de fuite supérieur.



REGLEMENT TT 1/8 Electrique

Les dérives doivent avoir une largeur horizontale maximum de 100 mm et une hauteur maximale de 70 mm.



L'ailemon monoplan ou multi plan doit s'inscrire à l'intérieur de la silhouette des dérives.

L'ailemon et les dérives doivent être en matériau souple avec angles arrondis.

4.4. ANTENNE

Elle doit être souple (se plier complètement sous le poids de la voiture). Les antennes métalliques doivent se terminer par une boucle.

4.5. PARE-CHOC

Ils doivent être conçus pour éviter les blessures en cas de heurt avec une personne. Ils doivent être en matériau souple. Les bords et les coins doivent être arrondis.

Le pare-chocs avant obligatoire peut dépasser de la carrosserie (ou de ce qui en tient lieu, par exemple carrosserie tubulaire) de 50 mm maximum en longueur. En largeur, il ne peut pas dépasser les roues avant.

Le pare-chocs arrière est facultatif, il doit être derrière les roues arrière et ne doit pas dépasser la largeur de celles-ci.

Les protections latérales ne doivent pas dépasser, les roues arrière et avant.

4.6. PNEUS ET ROUES

Pneus :

Diamètre compris entre 109 mm et 120 mm, sauf en 4x2 th les roues non motrices ne sont pas limitées en côte inférieure.

Largeur maximum 47 mm

Couleur noire, excepté les inscriptions sur les flancs.

Les pneus à clous ou tout dispositif similaire sont interdits sauf pour les courses sur glace si le règlement de la course l'y autorise.

Traitement des pneus : Les produits de traitement de pneus étant potentiellement dangereux pour la santé, leur application (mise en œuvre) est interdite dans l'enceinte du Club qui accueille la compétition.

4.7. SECURITE : FREIN

Toutes les voitures doivent avoir un frein-capable de maintenir la voiture immobile.

4.8. ASSISTANCE ELECTRONIQUE

Pendant toute la durée (essais et compétition) d'une course officielle (championnats de Ligue, Région, Nationaux, Coupes) :

- Seuls les servos moteurs, le récepteur de télécommande et le **contrôleur de vitesse** peuvent être embarqués sur la voiture.
- Les servos moteurs installés à bord de la voiture ne peuvent être contrôlés que par le pilote au moyen de son émetteur exclusivement.
- L'utilisation de la marche arrière est interdite en compétition 1/8^e Electrique.

4.9. EMETTEUR

L'électronique embarquée à bord de la voiture, ne peut être contrôlée que par le pilote au moyen de son émetteur 2 fonctions : direction et marche avant/frein (marche arrière interdite).

En qualification, le club peut proposer un système pour déposer les radios à la descente du podium, afin que les pilotes aillent au ramassage sans passer par les stands. Dans ce cas, le club doit

prévoir un système protégé, afin que les émetteurs ne risquent pas d'être endommagés. Les concurrents souhaitant remplacer leur émetteur doivent en avvertir le Directeur de Course ou l'arbitre fédéral.

4.10. SPECIFICATIONS GENERALES

4.10.1. LES CATEGORIES

4.10.1.1. TT 1/8^E ELECTRIQUE

Les voitures engagées dans cette catégorie doivent répondre à toutes les spécifications générales.

Poids minimum : 3,200 kg, ce poids s'entend voiture en conditions de course (Accus et transpondeur installés).

4x4 et 4x2 Tout-terrain Electrique concourent dans la même catégorie (Pas de classement séparé).

4.10.1.2. TRUGGY 1/8^E ELECTRIQUE

Moteur et Accus, règlement identique au TT 1/8^e Electrique.

Caractéristiques techniques (dimensions et poids), règlement libre.

Les Truggy sont intégrés au Championnat de France sous la forme d'un Challenge National.

4.10.2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET CHASSIS

Les châssis en matériau composite sont autorisés.

4.10.2.1. LES MOTEURS

Ils sont de type électrique sans balais ni charbons (Brushless), sans limitation de puissance, avec ou sans capteurs.

4.10.2.2. LES ACCUMULATEURS

De type 2S, 3S et 4S, LIPO ou LIPO HV soit 15,2 volts maxi. Il est possible d'avoir un montage en 2x2S à la condition que les accus soient de capacité identique.

Seuls les accus de type coqués (Hard Case) sont autorisés.

La voiture doit être équipée d'équipement de batteries de protection en matériaux souples amortissant les chocs et/ou d'un bac à accumulateurs efficace.

L'installation doit être conforme au règlement pendant toute la durée de la compétition sous l'autorité du directeur de course.

Pour des raisons de sécurité, les packs, dont la sortie s'effectue par fils, doivent avoir une section de fils pouvant supporter les courants forts.

La couleur de la gaine doit de préférence rendre l'identification aisée des pôles + et - (rouge et noir par exemple). Le connecteur doit être déformé avec des contacts de qualité or ou argent.

Dans tous les cas, les liaisons entre accus et variateur doivent être amovibles (pas de packs soudés en direct sans connectique). Il doit toujours être possible de débrancher rapidement l'accu en cas de problème.

La charge des accus doit impérativement être effectuée dans un sac de charge LiPo fermé (LIPO Sac). Tout manquement à cette règle entrainera une pénalité pouvant aller de l'avertissement jusqu'à la disqualification en cas de récidive.

Le voltage maxi en fin de charge ne doit jamais dépasser 4.2v par cellule (soit 16.8v pour un 4S). Il pourra être mesuré par l'organisateur de manière aléatoire, avant le départ des qualifications et des finales au moment du contrôle technique.

Multimètre fourni par la fédération dans la valise de contrôle technique.

5. CHAMPIONNATS

Epreuves organisées

Depuis la colonne "Type de compétition" lire :

- À gauche : Les classes de pilotes autorisées pour cette compétition
- À droite : la classe de licence nécessaire

REGLEMENT TT 1/8 Electrique

Pilote				Type de Compétition	Licence			
Autre	Ancien Expert	Expert *	Expert **		Autres	Ligue Senior	N° Junior	N° Senior
oui	oui	oui	oui	Championnat de France TT 1/8 ^e Elec.	non	non	oui	oui
oui	oui	oui	oui	Challenge National Truggy 1/8 ^e Elec.	non	oui	oui	oui
oui	non	non	non	Championnat de Ligue PROMO TT 1/8 ^e Electrique	non	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	Championnat de Ligue OPEN TT 1/8 ^e Electrique	non	oui	oui	oui

CHAMPIONNAT DE LIGUE :

Championnat sur le territoire d'une Ligue avec ouverture des frontières des autres Ligues.

- Période : de janvier à octobre inclus.
- Championnat de Ligue OPEN/PROMO (les pilotes OPEN et PROMO roulent ensemble. Classements séparés en fin de journée).

Catégories : 4x4 et 4x2 Tout-terrain Electrique concourent dans la même catégorie (pas de classements séparés)

Licences : Voir tableau ci-dessus.

Inscriptions : CF RG 3.

En cas de course cumulée avec une autre discipline, au même titre que les autres, les pilotes doivent exécuter leurs obligations vis à vis de l'organisation (Parc fermé, ramassage, etc.). Aucune dérogation, quelle que soit la raison (ramassage, mise au point, etc..) n'est accordée au pilote qui est inscrit dans les deux disciplines.

Règlement de course suivant règlement FFVRC TT 1/10ème électrique (sauf spécificité du présent règlement).

Classements : 1 classement OPEN et 1 classement PROMOTION par ligue.

5.1. CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CHALLENGE NATIONAL

Les manches de championnat de France se déroulent sur 2 jours et demi.

5 manches (de mars à septembre inclus)

Catégories : TT 1/8^e 4x4 en Championnat de France.

Catégories : TT 1/8^e 4x4 et TRUGGY 1/8^e en Challenge National.

Licences : Voir tableau ci-dessus.

Inscription : Sauf indications spécifiques données par l'organisateur. Les inscriptions se font uniquement en Ligne sur le site de la fédération <http://ffvrcweb.fr/inscription/> (Paiement en ligne ou par chèque possible) ou toute plateforme d'inscription agréée par la fédération.

Le montant de l'inscription est de 25€ maximum par catégorie.

132 pilotes maximum dont 24 pilotes pour la catégorie Truggy.

5.2. COUPE DE FRANCE / COUPE DES LIGUES :

La Coupe de France et la Coupe des Ligues se déroulent sur 2 jours et demi. (Le même week-end)

Catégories : TT 1/8^e Buggy 4x4.

La catégorie Truggy 1/8^e Electrique pourra être ajoutée en Amicale sur proposition du club organisateur et en fonction des places disponibles.

Licence : Compétition de type Ligue ou Nationale obligatoire.

Sélection : 100% des Championnats de Ligue OPEN ou PROMO.

Les pilotes doivent concourir dans la seule catégorie par laquelle ils sont sélectionnés.

Les vainqueurs de la Coupe de France et de la Coupe des Ligues de l'année précédente sont sélectionnés d'office aux Coupes de l'année N.

Inscription : Sauf indications spécifiques données par l'organisateur. Les inscriptions se font en Ligne, uniquement sur le site de la fédération <http://ffvrcweb.fr/inscription/> (Paiement en ligne ou par chèque possible).

Le montant de l'inscription est de 25€ maximum par catégorie.

156 pilotes maximum toutes catégories confondues.

Règlement de course et timing identique au Championnat de France.

6. CIRCUITS-INFRASTRUCTURES

6.1. LES CIRCUITS TT 1/8^{EME}

Identiques aux pistes TT 1/8^e Thermique (CF §2 du règlement TT 1/8^e).

Les pistes aux revêtements synthétiques sont autorisées, notamment en indoor, à conditions qu'elles respectent la philosophie de la discipline (herbe synthétique, bois, moquettes, pavés, etc., revêtements non cassants).

6.2. INFRASTRUCTURES

Compte-tenu des infrastructures actuellement présentes dans les clubs. En championnat de Ligue, le club n'a pas obligation de fournir le 220V pour la charge des accus. Par conséquent, même si certains clubs proposent le 220V dans les stands, les pilotes doivent pouvoir être autonomes sur la charge de leurs accus (batterie 12V).

En Championnat de France, **Challenge National** ou Coupe de France.

Le club organisateur, doit fournir le 220V dans les stands pour la charge des accus des participants.

Préconisation : 2 lignes 16A séparées du reste de l'installation électrique du club.

Le club doit également disposer dans les stands d'un extincteur pour feux électriques.

6.3. ORGANISATION DES STANDS (EN CAS DE COURSES TH/EL)

Pour des raisons de confort et de sécurité, il est souhaitable de prévoir un emplacement spécifique pour les pilotes participant aux compétitions électriques.

6.4. COMPTAGE

Toutes les compétitions doivent se dérouler avec un comptage électronique détectant les transpondeurs personnels implantés sur chaque voiture.

Matériel de Chronométrage : Cf : RG 4.4.

En courses nationales, prévoir une source autonome d'alimentation 220 volts (onduleur) pour le système de comptage et les ordinateurs de gestion.

7. DEROULEMENT DES COURSES

7.1. MANCHES NATIONALES

7.1.1. GENERALITES

Championnat de France et **Challenge National** : 5 manches de 2 jours et demi.

Coupe de France : 1 manche sur 2 jours et demi.

Vendredi : essais libres,

Samedi : essais contrôlés + essais chronométrés et qualifications.

Dimanche : Les finales

- 132 pilotes maximum (toutes catégories confondues) en Championnat de France et **Challenge National**.

- 156 pilotes maximum (toutes catégories confondues) en Coupe de France et Coupe des Ligues.

Les séries sont composées de 12 voitures maximums.

REGLEMENT TT 1/8 Electrique

- 3 manches de qualification minimum (1)
- Finales : 3 manches minimum (1)
- Durée d'une manche de finales : 10 minutes.
- Le timing est établi par les clubs organisateurs (sous contrôle du responsable fédéral), celui-ci tenant compte d'un timing type et des inscriptions publiées en ligne sur le site Web de la Fédération. Ce timing est publié au plus tard huit jours avant l'épreuve.

(1) Le nombre de manches est à ajuster afin d'optimiser le temps de roulage.

Exemple de Timing :

Vendredi : 14h00 à 18h00 Essais libres.

Samedi :

- 8h00 : début essais (contrôlés et chronométrés),
- 12 h 45 maximum : Briefing des pilotes et mécaniciens,
- Constitution de la commission des pilotes Cf : RG 4.4
- 13h00 maximum : début des qualifications.
- **18h30 Fin des qualifications et de la "Last Chance"**

Dimanche :

- 08h00 : Départ des finales
- **17h30 : Remise des prix (au plus tard)**

7.1.2. DEROULEMENT DES COURSES

7.1.2.1. LE TIMING

Le timing prévisionnel de la course doit être affiché dès le matin et peut être ajusté fonction des aléas de courses et en conservant pour objectif une heure de fin au plus tard à 17h30 le Dimanche.

7.1.2.2. LES ESSAIS

Les essais se font à partir du vendredi après-midi. Ils sont de nature libre (aux choix du club organisateur).

Les essais du samedi sont sur 3 manches bien distinctes. Deux manches contrôlés et une manche chronométrée. Les manches sont d'une durée de 7 minutes **maximum**.

7.1.2.3. CONTROLE TECHNIQUE

Avant la manche d'essais chronométrée toutes les voitures doivent être contrôlées comme suit :

- Poids
- Dimensions
- Marquage du châssis
- Contrôle et marquage des packs d'accus.

Toutes les voitures, doivent passer **par** le contrôle technique avant le départ de chaque manche de qualification ou de finale.

Un contrôle de la tension des accus doit être mis en place à cette occasion. Les véhicules dont la batterie dépasseraient une tension de 16,8 V, devra être déchargée jusqu'à l'obtention du maximum autorisé.

Si la voiture n'est pas conforme à l'issue de ce contrôle. Elle ne pourra pas être autorisée à prendre le départ de la manche concernée.

7.1.2.4. LES QUALIFICATIONS

3 manches de qualification minimum de 5 à 7 minutes **maximum** en départ lancé de type TT 1/8th thermique ou départ arrêté de type TT 1/10^e au choix du club organisateur. La procédure de départ et le **nombre de manches de qualification** devront être annoncés au briefing par le directeur de course et affichés au Timing de la course.

7.1.2.5. PROCEDURE DE DEPART

Départ lancé de type TT 1/8e.

Chaque pilote lance son décompte après le passage sous/sur la boucle de comptage (Cf : RG).

La piste est ouverte pour une période d'essais libres d'au moins deux minutes lorsque tous les pilotes sont en possession de leurs émetteurs. Puis est annoncé au micro : **DEPART DANS UNE (1) MINUTE**, puis après 30 secondes, « **DEPART TRENTE (30) SECONDES** », puis après 20 secondes, « **DEPART DIX (10) SECONDES** ».

Cette dernière annonce faite, le départ est donné (au signal sonore) à l'appréciation du responsable du chronométrage.

Le chronométrage (départs décalés) est lancé quelle que soit la position des voitures sur la piste.

Il appartient aux pilotes de gérer leur position en fonction du temps restant par rapport au déclenchement du chronomètre.

Les voitures ne peuvent pas stationner devant la boucle de comptage pour attendre le départ de la course.

Départ arrêté de type TT 1/10^e Electrique.

Cf : 4.4 du règlement TT 1/10e Electrique.

Arrivées :

Les voitures qui ne sont pas en piste au signal sonore indiquant la fin du temps réglementaire ne peuvent pas repartir. Elles sont quand même classées en fonction du nombre de tours effectués pendant la course et créditées du temps réel.

Classement :

Le classement des qualifications est établi aux points par addition des manches suivant le règlement FFVRC TT 1/10^e électrique.

Le nombre de manches prise en compte pour le classement général des qualifications est égal à N-1 (ou N est égal au nombre de manches de qualification courues).

En cas d'égalité de points, le concurrent ayant obtenu la meilleure place sur les X manches retenues l'emporte.

Si l'égalité demeure, la meilleure seconde place l'emporte. En cas de nouvelle égalité. Le meilleur résultat tours et temps de la meilleure place parmi les X retenues l'emporte.

Finales de la dernière chance "Last Chance" :

A l'issue des qualifications, une première affectation dans les Finales est effectuée par l'organisateur. Les 12 premiers pilotes sont affectés à la Finale A, les 12 suivants à la Finale B, etc...

Une manche de Finale de type "Last Chance" de 7 minutes maximum sera courue pour l'ensemble des pilotes classés après les qualifications en commençant par la dernière Finale (ex : Finale E si 5 Finales de 12 pilotes pour 60 classés).

Le premier de chaque Finale remonte dans la Finale supérieure et pourra la courir (ex : Le premier de la Finale E remonte dans la Finale D et pourra la courir. La Finale D roulera alors à 13) et cela jusqu'à la Finale A.

La manche de Finale de type "Last Chance" ne compte pas pour le classement général de la course et pourra se courir le Samedi après les manches de Qualification ou le Dimanche matin avant les manches de Finale au choix de l'organisateur et devra être affiché au Timing de la course.

Les finales :

A l'issue des qualifications, et des Finales "Last Chance". Les 13 premiers pilotes sont affectés à la finale A, les 12 suivants à la finale B, etc.

Les finales se déroulent en 3 manches minimum, sur une durée de 10 minutes chacune. Le nombre de manches de Finales, pourra être ajusté avant le début de la course par l'organisation en fonction du nombre de pilotes inscrits à la course.

Départs des finales (au choix du club organisateur), dans la conformité du RG.

Procédure de départ des finales :

Essais libres (durée suivant timing)

A l'appel des voitures à l'annonce des 30 secondes (Piste fermée). Aucune voiture ne peut entrer en piste après le signal.

Les voitures font un passage sur la boucle et se mettent en grille. Commence alors le décompte de 10 secondes. Le starter baisse progressivement son drapeau pendant le décompte de 10 à 3 secondes. Il indique les 3 secondes en touchant le sol avec son drapeau. Le départ se fait au signal sonore. Le starter lève son drapeau et contrôle le départ. Le type de départ (épi ou F1) est une décision du Directeur de course et est précisé au cours du briefing. La distance minimum entre les voitures est de 3 mètres. Il est préconisé d'interdire les reports de départ (par décision des organisateurs dès le briefing) afin de faciliter le bon déroulement du planning et le respect du timing.

Classements après les finales :

Les finalistes sont classés dans l'ordre d'arrivée de la finale.

Les voitures qui ne sont pas en piste au signal sonore indiquant la fin du temps réglementaire ne peuvent pas repartir. Elles sont

REGLEMENT TT 1/8 Electrique

quand même classées en fonction du nombre de tours effectués pendant la course et créditées du temps réel.

Pour toutes les épreuves, le classement est obtenu par addition de points correspondant aux places. Les points attribués de la manière suivante :

- Place de 1^{er} : 1 point
- Place de 2^{ème} : 2 points
- Etc.
- Place de 10^{ème} : 10 points

Un pilote qui ne part pas ou qui serait pénalisé marquera 10 points.

Le classement définitif de la course et obtenu par addition des résultats des X meilleures manches de finales retenues. (Selon le nombre de finales couru).

Le nombre de manches prise en compte pour le classement général Final et égal à N-1 (ou N et égal au nombre de manches de Finales courues).

En cas d'égalité de points, le concurrent ayant obtenu la meilleure place sur les X manches retenues l'emporte.

Si l'égalité demeure, la meilleure seconde place l'emporte. En cas de nouvelle égalité. Le meilleur résultat tours et temps de la meilleure place parmi les X retenues l'emporte.

Le premier de la finale B est au classement général après le dernier de la finale A et ainsi de suite.

Ramassage des voitures :

Dans tous les Championnats, les ramasseurs sont les pilotes de la série qui précède (N séries, la série N ramasse la A, puis A ramasse B, ainsi de suite).

En cas d'absence et/ou de remplacement motivé le pilote concerné se doit d'avertir le directeur de course, qui valide ou non le motif. Si la demande est recevable, le club organisateur devra alors palier à l'absence de ramasseur, sinon le pilote devra prévoir un ramasseur en remplacement.

En cas de série incomplète, et dans l'éventualité où des postes de ramassage seraient par conséquent inoccupés, le club organisateur devra pourvoir au ramassage.

L'organisateur doit rappeler la présence obligatoire de tous les ramasseurs 30 secondes avant tous les départs. L'absence au poste de ramassage à 30 secondes est sanctionnée par la perte de la meilleure performance du pilote tant en qualification qu'en finale. Le ramasseur doit rester à son poste jusqu'à son remplacement par le pilote devant lui succéder.

Préconisation : Faire en sorte qu'en cas de course mixte (championnat de Ligue), le temps de ramassage des pilotes Brushless n'excède 1,5 fois leur temps de roulage. S'il y a plusieurs séries Brushless, ceux-ci se ramassent entre eux.

7.2. CHAMPIONNAT DE LIGUE OPEN/PROMO

Les championnats de Ligue se déroulent sur 1 jour.

Les inscriptions, accompagnées du règlement des droits d'inscriptions doivent être adressées au Club organisateur suivant les règles en vigueur CF RG 3.

Les inscriptions sur place ne sont pas acceptées.

Le nombre d'inscriptions maximum en championnat de ligue Open/Promo pour une manche toutes disciplines, toutes catégories et championnats confondus est de 84 pilotes maximums, si les séries qualificatives tournent à 12.

Les séries, et finales peuvent être composées par multiple de 12 pilotes maximum en fonction des infrastructures existantes. Championnat sur le territoire d'une Ligue avec ouverture des frontières des autres Ligues.

En cas de course cumulée avec une autre discipline au même titre que les autres, les pilotes doivent exécuter leurs obligations vis à vis de l'organisation (Parc fermé, ramassage, etc...). Aucune dérogation, quelle que soit la raison (ramassage, mise au point, etc...) n'est accordée au pilote qui est inscrit dans les deux disciplines.

- Championnat de Ligue OPEN/PROMO
- Période : de janvier à octobre inclus

Le timing :

Le timing prévisionnel de course doit être affiché dès le matin et peut être ajusté fonction des aléas de courses et en conservant pour objectif une heure de fin au plus tard à 18h00.

Essais :

La durée des essais est déterminée par l'organisateur.

Les qualifications :

Identique aux championnats de France et coupe de France Règlement FFVRC TT 1/10 électrique appliqué pour le classement des qualifications

Le classement en manche de qualification se fait sur :

- Une manche pour deux manches de qualifications courues
- L'addition des deux meilleures manches pour trois à cinq manches de qualifications courues.
- L'addition des trois meilleures manches pour 6 (ou plus) manches de qualifications courues.
- **En cas d'égalité de points, le concurrent ayant obtenu la meilleure place sur les X manches retenues l'emporte.**
- **Si l'égalité demeure, la meilleure seconde place l'emporte.**
- **En cas de nouvelle égalité. Le meilleur résultat tours et temps de la meilleure place parmi les X retenues l'emporte.**

Les finales :

Départs des finales (aux choix du club organisateur), dans la conformité du RG

A l'issue des qualifications, les 12 premiers pilotes sont affectés à la finale A, les 12 suivants à la finale B, etc... conformément au règlement TT 1/10ème électrique FFVRC.

Les finales se déroulent en 3 manches minimum, sur une durée de 10 minutes chacune. Le nombre de manches de Finales, pourra être ajusté avant le début de la course par l'organisation en fonction du nombre de pilotes inscrits à la course.

Les Finales de moins de 5 pilotes, peuvent ne pas être roulées (au choix du directeur de course).

Les finalistes sont classés dans l'ordre d'arrivée de la finale.

Les voitures qui ne sont pas en piste au signal sonore indiquant la fin du temps réglementaire ne peuvent pas repartir. Elles sont quand même classées en fonction du nombre de tours effectués pendant la course et créditées du temps réel.

Pour toutes les épreuves, le classement est obtenu par addition de points correspondant aux places. Les points attribués de la manière suivante :

- Place de 1^{er} : 1 point
- Place de 2^{ème} : 2 points
- Etc.
- Place de 10^{ème} : 10 points

Un pilote qui ne part pas ou qui serait pénalisé marquera 10 points.

Le classement à l'issue de la course :

Classement de la course en Championnat de Ligue :

Le classement définitif de la course et obtenu par addition des résultats des 2 ou 3 meilleures manches de finales (selon le nombre de finales couru).

En cas d'égalité de points, le concurrent ayant obtenu la meilleure place sur les X manches retenues l'emporte.

Si l'égalité demeure, la meilleure seconde place l'emporte. En cas de nouvelle égalité. Le meilleur résultat tours et temps de la meilleure place parmi les X retenues l'emporte.

Le premier de la finale B est au classement général après le dernier de la finale A et ainsi de suite.

Arrêt/Neutralisation/Annulation de course :

Seul le directeur de course décide de l'arrêt, de la neutralisation, de l'interruption ou de l'annulation d'une manche (qualifications ou finales) ou de la course après avoir pris l'avis de l'arbitre fédéral et du jury. Si elle existe, il peut prendre l'avis de la commission des pilotes (avis consultatif).

Et dans le cas où la compétition ne peut aller à son terme le classement général est établi en tenant comptes de toutes les manches (qualifications ou finales) **ayant pu être couru avant l'interruption de la course.**

REGLEMENT TT 1/8 Electrique

8. CLASSEMENTS ET VALEURS

8.1. CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue de la saison, sont prises en compte les 4 meilleures manches de championnat de France sur 5. En cas d'égalité, on prend en compte la manche suivante. Si l'égalité persiste, les pilotes sont départagés par leurs meilleures manches parmi celles retenues pour le calcul des points.

8.2. CLASSEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE

Cf : RG 5.

8.3. CALCUL DES VALEURS

Comptent pour les valeurs :

Les six dernières courses (Manches du Championnat de France - Grand Prix EFRA en France - Coupe de France) qui précèdent la date d'arrêt. Les classements sont établis sur les 4 meilleurs résultats de ces 6 courses glissantes.

Les points sont donnés en fonction du classement final de la course avec un mode de calcul identique aux Championnats. Les valeurs nationales ne concernent pas le challenge national (Truggy et 4x4).

9. CALENDRIER NATIONAL/INTERNATIONAL

Pour informations complémentaires voir le site de la FFVRC <http://www.ffvrc.fr> :
les différentes rubriques: calendrier, fiches circuits et EFRA-IFMAR

EPREUVES	DATES	LIEU	SELECTION
Championnat d'Europe	31 août - 1 ^{er} septembre 2019	Barcelone (Espagne)	OUI
CHAMPIONNATS DE FRANCE			
Manche 1	9 - 10 mars 2019	REMC - 348/GE	NON
Manche 2	6 - 7 avril 2019	CARCA - 466/HdF	NON
Manche 3	11 - 12 mai 2019	MARCV - 147/C	NON
Manche 4	8 - 9 juin 2019	MRCN - 631/N	NON
Manche 5	14 - 15 septembre 2019	APAMAT - 945/GE	NON
COUPE DE FRANCE			
Coupe de France	18 - 20 octobre 2019	MRCPM - 432/PACA	OUI